Government Response to the Report of the Working Group on Accessibility to Post-Secondary Education in New Brunswick

May 2001

New Nouveau Brunswick

Part 1

Background on the Report of the Working Group on Accessibility to Post-Secondary Education

On June 8, 2000, Premier Lord announced the creation of the Working Group on Accessibility to Post-Secondary Education in New Brunswick. This Working Group brought together individuals from a broad cross-section of post-secondary perspectives, including representatives of the NB Student Alliance, universities, community colleges, high schools, private training institutions and members of the public.

The Working Group's task was to make recommendations that would:

- improve current financial assistance programs;
- ease transitions from secondary school to the post-secondary level and into the workforce;
- promote awareness of the value of post-secondary education and
- encourage graduates to stay in New Brunswick.

The Group made 18 recommendations which included recommendations on the development and implementation of a promotional strategy; increasing financial assistance for students; enhancing career information and information on job opportunities; and enhancing retention and recruitment strategies for areas of critical skill shortage.

Part 2

Government Response to each Recommendation of the Working Group

Recommendations of Working Group	Government Response
Recommendation 1 Government take the initiative to work with institutions to develop strategies to: • Publicize the lifelong advantages that post-secondary education brings in terms of career options, income, health and personal satisfaction. • Publicize the importance of post secondary education to New Brunswick's socio-economic wellbeing. • Inform middle school and high school students about the value of and variety of post-secondary education options and the importance of the choices they make.	The Province of New Brunswick will develop a promotional strategy to encourage students to pursue their studies at the post-secondary education level. The strategy will focus on the importance and value of post-secondary education and will pay special attention to those New Brunswickers who are least likely to choose post-secondary education as an option. In conjunction with the promotional strategy a comprehensive post-secondary education (PSE) web site will be developed and will include information on the value and importance of PSE; career opportunities in NB; costs of PSE; sources of funding for PSE; interactive programs to help students make good career choices and information on universities, community colleges and other PSE institutions, etc.
Recommendation 2 Government continue to work with partners to design and implement outreach programs specifically targeted to "high risk" K-12 students. *Note: In the Report, "high-risk" students are defined as those students, who for various reasons are least likely to go on to post-secondary education.*	Post-secondary institutions already have a number of general and specific promotion programs ranging from high school recruitment fairs to sponsoring and organizing annual provincial Science, Mathematics, and Geography contests. The promotional strategy and the post-secondary education web site will be aimed at these students.

<table>
<tr><th>Recommendations of Working Group</th><th>Government Response</th></tr>
<tr><td>Recommendation 3

Government and appropriate partners develop and implement communications campaigns to provide parents and students in K-12 information on:
• Post-secondary education costs;
• Financial options;
• Registered Education Savings Plans (RESPs);
• Financial planning, and
• Money management.</td><td>The promotional strategy will include information to adult learners and parents.</td></tr>
<tr><td></td><td></td></tr>
<tr><td>Recommendation 4

Invest significant new money in student assistance, and focus primarily on bursaries targeted to New Brunswick students most in need.</td><td>The government will redirect and invest $5.1 million in increased student financial assistance through enhanced student bursaries. The increase will benefit approximately 3,400 students who are most in need. Increase in bursaries over a three year period will double the amount of the provincial bursary presently available to students with dependents and increase amounts for all other eligible students by 80%.

Average Increase in Provincial Bursary per Student

<table>
<tr><th>Year</th><th>$/Week/student</th><th>$/year/student</th><th>Costs</th></tr>
<tr><td>2001-2002</td><td>$25</td><td>$875</td><td>$2.7M</td></tr>
<tr><td>2002-2003</td><td>$30
(25 + 5)</td><td>$1050
(875 + 175)</td><td>$0.9M</td></tr>
<tr><td>2003-2004</td><td>$40
(30 + 10)</td><td>$1400
(1050 + 350)</td><td>$1.5M</td></tr>
<tr><td>Total</td><td></td><td></td><td>$5.1M</td></tr>
</table>

Bursaries are available only to those who have received the maximum student loan and who demonstrates additional unmet financial need.</td></tr>
<tr><td></td><td></td></tr>
</table>

Recommendations of Working Group	Government Response
Recommendation 5 Request federal government re-examine current needs assessment criteria and formulas for student aid to more accurately reflect the true costs of post-secondary education.	The Department of Education is presently participating on a national working group on student financial assistance. The Province has brought this issue to the national group which will be addressing them. *Note: The Province currently uses the federal needs assessment criteria and could not change these criteria unilaterally.*
Recommendation 6 Examine the efficacy of existing student assistance programs, including such elements as: • Debt levels • Interest rate levels • RESPs • Bursaries • Subsidies, and • Financial arrangements in the repayment of student loans.	The Department of Education has identified these concerns with the national working group which will be addressing them.
Recommendation 7 Develop an aggressive strategy to strengthen New Brunswick's representations to the Government of Canada for increased post-secondary funding.	The Province is working diligently with other provinces to encourage the federal government to provide increased funding to the Province's for post-secondary education. The Province is working with the Maritime Provinces Higher Education Commission (MPHEC), post-secondary institutions and other Atlantic Provinces to develop a coordinated approach to access more federal funding.

Recommendations of Working Group	Government Response
Recommendation 8 Make timely interventions during the development of federal and other post-secondary funding programs.	The Province will seize every opportunity to be proactive in making representations to the federal government to treat all provinces equitably when developing criteria to ensure that less affluent provinces are not financially disadvantaged.
Recommendation 9 Establish a fund to match monies institutions raise for need-based bursaries.	The Province will establish a $1M Fund to match funds from private sector foundations to provide scholarships to publicly funded universities and NBCC for students most in need. Funding will begin in 2002-2003 with a contribution of $500,000. In 2003-2004, the contribution will be 1 million. This will allow one year for universities and community colleges to prepare appropriate strategies to approach the private sector. Matching with the private sector funding sources could double and even triple the amount of money made available from government under this Fund. These scholarships will be available to New Brunswick students in financial need who are attending New Brunswick publicly funded universities and the NBCC. This will also help NB Institutions to attract more NB students. **$1M Matching Scholarship Fund Financial Details** Year: $ to match with private sector $ 2002-03: $500,000 2003-04: $1M

Recommendations of Working Group	Government Response
Recommendation 10 Develop a policy to encourage companies to invest in mutually beneficial employee learning.	Literacy New Brunswick, Business New Brunswick, Training and Employment Development and Investment and Exports will continue to work with employers to encourage employee learning.
Recommendation 11 Institute partial loan forgiveness programs for students who choose to work in New Brunswick during their loan repayment period.	Government will continue to investigate this option.
Recommendation 12 Give the Department of Education the responsibility to work with the Premier's Council on the Status of Disabled Persons to propose measures to improve the access to post-secondary education for people with disabilities.	The government agrees that the participation rates for persons with disabilities needs to be increased and the Premier's Council on the Status of the Disabled Persons will work more closely with the Department of Education, the Department of Training and Employment Development and post-secondary institutions to develop strategies to address these needs.
Recommendation 13 Government improve the quality and use of post-secondary data for student accessibility, mobility, retention trends and factors.	The Departments of Education and Training and Employment Development believe that data is important in developing policy on post-secondary education and students need better information to make better academic choices. Both Departments will work with the Maritime Provinces Higher Education Commission to explore possible methods to improve data collection. This includes data on student statistics as well as student satisfaction with post-secondary institutions and success of employability of graduates etc.

Recommendations of Working Group	Government Response
Recommendation 14 Be responsible for organizing and following up on the recommendations of periodic cooperative roundtables, each addressing specific transition issues with representation from universities, colleges, private sector institutions, employers, government and K-12.	The Department of Education will invite major stakeholders to participate in discussions to find solutions to common challenges and to take advantage of opportunities facing the post-secondary education sector.
Recommendation 15 Urge post-secondary institutions to renew their efforts to support students' transitions.	Post-secondary education institutions will be encouraged to support student transitions among secondary and post-secondary institutions as well as to the work place. Government will encourage post-secondary institutions to enhance current mechanisms and practices to support learner transitions. (ex: Credit Transfer, Prior Learning Assessment & Recognition, Co-op Programs, etc.)
Recommendation 16 Government, institutions and industry partners expand sources of accessible information to students to help them make informed career decisions.	The Province is expanding its Labour Market Information & Labour Market Profiling. This will also be an important component of the post-secondary education promotional strategy and web site.
Recommendation 17 Government and institutions further develop curriculum and programs incorporating career skills and career experiences.	The Department of Education will enhance career information and career skills in K – 12 education program; and along with the Department of Training and Employment Development encourage post-secondary institutions to further incorporate career skills experiences within their programs.

Recommendations of Working Group	Government Response
Recommendation 18 Government, institutions and industry partners develop further recruitment /retention strategies for areas of critical skill shortages.	Government will enhance its strategies to retain and recruit graduates in key areas. Government believes that the best way to retain graduates is to promote a climate for the creation of new jobs and will do so through its Economic Growth Agenda.

Part

3

Total investment in new Post-Secondary Education Access Measures by the Government

The total investment in new Post-Secondary Education Access Measures by the Government, which will be provided in response to the Report of the Working Group on Accessibility to Post-Secondary Education, is:

Year 1 (2001-2002)	$2.70M
Year 2 (2002-2003)	$1.38M
Year 3 (2003-2004)	$2.06M
Total	**$6.14M**

Réponse du gouvernement au rapport du Groupe de travail sur l'accessibilité à l'éducation postsecondaire au Nouveau-Brunswick

Mai 2001

New Nouveau Brunswick

Section

1

Renseignements sur le rapport du Groupe de travail sur l'accessibilité à l'enseignement postsecondaire au Nouveau-Brunswick

Le 8 juin 2000, le premier ministre Bernard Lord annonçait la création du Groupe de travail sur l'accessibilité à l'éducation postsecondaire au Nouveau-Brunswick. Il s'agit d'un groupe composé de personnes venant d'une grande diversité de domaines reliés à l'enseignement postsecondaire, notamment des représentants de l'Alliance étudiante du N.-B., des universités, des collèges communautaires, des écoles secondaires, de diverses maisons d'enseignement privé et de membres du public.

Le mandat du Groupe de travail était de formuler des recommandations permettant :

- d'améliorer les programmes d'aide financière actuels;
- de faciliter la transition entre l'école secondaire et le niveau postsecondaire, jusqu'au marché du travail;
- de mieux sensibiliser les jeunes à la valeur des études postsecondaires;
- d'encourager les diplômés à rester au Nouveau-Brunswick.

Le groupe a formulé 18 recommandations, notamment sur l'élaboration et la mise en œuvre d'une stratégie promotionnelle, l'augmentation de l'aide financière aux étudiants, l'amélioration de l'information sur les choix de carrière et sur les perspectives d'emploi, de même que l'amélioration des stratégies de rétention et de recrutement pour ce qui est des domaines pour lesquels existe une pénurie cruciale de personnel compétent.

2

Réponses du gouvernement aux recommandations du Groupe de travail

Recommandations du Groupe de travail	Réponse du gouvernement
Recommandation 1 Le gouvernement prenne l'initiative de collaborer avec les établissements pour élaborer des stratégies destinées à : • Mieux faire connaître les avantages à long terme que l'éducation postsecondaire fournit en matière de choix de carrière, de revenu, de santé et de satisfaction personnelle; • Faire connaître l'importance de l'éducation postsecondaire pour le bien-être socio-économique du Nouveau-Brunswick; • Renseigner les élèves des niveaux intermédiaire et secondaire sur la valeur et la diversité des options offertes en matière d'éducation postsecondaire et sur l'importance de leur choix.	La province du Nouveau-Brunswick préparera une stratégie de promotion visant à encourager les élèves à poursuivre leurs études au niveau postsecondaire. La stratégie mettra l'accent sur l'importance et la valeur de l'éducation postsecondaire et accordera une attention spéciale aux Néo-Brunswickois qui sont les moins susceptibles de choisir l'éducation postsecondaire comme option. Parallèlement à cette stratégie de promotion, un site Web complet sur l'éducation postsecondaire sera créé afin de transmettre de l'information sur la valeur et l'importance de l'éducation postsecondaire, sur les possibilités de carrière au Nouveau-Brunswick, le coût de l'éducation postsecondaire, les sources de financement pour l'éducation postsecondaire, les programmes interactifs permettant d'aider les élèves à faire de bons choix de carrière et de leur fournir de l'information sur les universités, les collèges communautaires et autres maisons d'enseignement postsecondaire, entre autres.

Recommandations du Groupe de travail	Réponse du gouvernement
Recommandation 2 Le gouvernement continue de collaborer avec divers partenaires pour concevoir et mettre en œuvre des programmes de sensibilisation qui s'adressent précisément aux élèves à risque élevé de la maternelle à la douzième année. *Note : Dans le rapport, élèves à « risque élevé » désigne les élèves ayant une faible probabilité d'obtenir une éducation postsecondaire pour diverses raisons.*	Les établissements d'enseignement postsecondaire comptent déjà un certain nombre de programmes de promotion généraux et spécifiques allant des salons de recrutement au parrainage et à l'organisation de concours annuels provinciaux en sciences, en mathématiques et en géographie. La stratégie de promotion et le site Web sur l'éducation postsecondaire viseront ces élèves.
Recommandation 3 Le gouvernement et les partenaires compétents élaborent et mettent en œuvre des campagnes d'information pour renseigner les parents et les élèves de la maternelle à la douzième année sur : • le coût de l'éducation postsecondaire; • les options financières offertes; • les régimes enregistrés d'épargne-études (REEE); • la planification financière; • la gestion du budget.	La stratégie de promotion comportera de l'information à l'intention des apprenants adultes et des parents.
Recommandation 4 Investisse d'importantes nouvelles sommes d'argent dans l'aide aux étudiants et se concentre principalement sur l'attribution de bourses aux étudiants Néo-Brunswickois qui en ont le plus besoin.	Le gouvernement réaffectera et investira 5,1 millions de dollars en aide financière accrue aux étudiants grâce à des bourses d'études majorées. Les bourses d'études majorées profiteront à environ 3 400 étudiants jugés comme en ayant le plus besoin. L'augmentation des bourses sur une période de trois ans doublera le montant de la bourse provinciale actuellement offerte aux étudiants avec personnes à charge et augmentera de 80 % les montants pour tous les autres étudiants admissibles. **Voir le tableau à la page suivante.**

<table>
<tr><th>Recommandations du Groupe de travail</th><th>Réponse du gouvernement</th></tr>
<tr><td></td><td>Augmentation moyenne de la bourse provinciale par étudiant
<table>
<tr><th>Année</th><th>$/sem./étudiant</th><th>$/an/étudiant</th><th>Coût</th></tr>
<tr><td>2001-2002</td><td>25 $</td><td>875 $</td><td>2.7 M$</td></tr>
<tr><td>2002-2003</td><td>30 $ (25 + 5)</td><td>1050 $ (875 + 175)</td><td>0.9 M$</td></tr>
<tr><td>2003-2004</td><td>40 $ (30 + 10)</td><td>1400 $ (1050 + 350)</td><td>1.5 M$</td></tr>
<tr><td>Total</td><td></td><td></td><td>$5.1 M$</td></tr>
</table>
Note : Les bourses ne seront accessibles qu'à ceux et celles qui auront obtenu le prêt étudiant maximum et qui pourront démontrer qu'ils ont d'autres besoins financiers additionnels.</td></tr>
<tr><td>Recommandation 5

Demande au gouvernement fédéral de réexaminer les formules et critères actuels d'évaluation des besoins en matière d'aide aux étudiants, afin de refléter plus précisément les coûts réels de l'éducation postsecondaire.</td><td>Le ministère de l'Éducation participe actuellement à un groupe de travail national sur l'aide financière aux étudiants. La Province a soumis cette question au groupe de travail, lequel l'étudiera.

Note : La province utilise actuellement les critères d'évaluation des besoins du gouvernement fédéral et ne pourrait changer ces critères de façon unilatérale.</td></tr>
<tr><td>Recommandation 6

Examine l'efficacité des programmes actuels d'aide aux étudiants, notamment des éléments comme :
• les niveaux d'endettement;
• les taux d'intérêt;
• les régimes enregistrés d'épargne-études (REEE);
• les bourses;
• les subventions;
• les dispositions financières pour le remboursement des prêts étudiants.</td><td>Le ministère de l'Éducation a fait part de ces questions au groupe de travail national, qui se penchera sur celles-ci.</td></tr>
<tr><td></td><td></td></tr>
</table>

Recommandations du Groupe de travail	Réponse du gouvernement
Recommandation 7 Élabore une stratégie énergique qui renforcerait les représentations du Nouveau-Brunswick auprès du gouvernement du Canada en vue d'obtenir un accroissement du financement destiné à l'éducation postsecondaire.	La province travaille diligemment avec d'autres provinces en vue d'encourager le gouvernement fédéral à augmenter le financement accordé aux provinces pour l'enseignement postsecondaire. La province travaille de concert avec la Commission de l'enseignement supérieur des provinces Maritimes (CESPM), diverses institutions d'enseignement postsecondaire et d'autres provinces de l'Atlantique pour mettre au point une approche coordonnée afin d'avoir accès à un financement accru de la part du gouvernement fédéral.
Recommandation 8 Effectue des interventions opportunes durant l'élaboration des programmes, fédéraux ou autres, visant le financement de l'éducation postsecondaire	La province saisira toutes les occasions qui se présentent dans le but d'être proactive dans ses représentations auprès du gouvernement fédéral afin que toutes les provinces soient traitées de façon équitable dans l'élaboration de critères pour s'assurer que les provinces moins nanties ne soient pas désavantagées financièrement.
Recommandation 9 Établisse un fonds qui doublerait les sommes recueillies par les établissements pour les bourses destinées aux étudiants démunis.	La province établira un fonds de 1 million de dollars pour égaler les fonds des fondations du secteur privé afin d'offrir des bourses d'études aux étudiants dans le besoin qui fréquentent les universités financées par l'État et les CCNB. Le financement commencera en 2002-2003 avec une contribution de 500 000 $ et se poursuivra en 2003-2004 avec une contribution de 1 million de dollars. Cela permettra aux universités et aux collèges communautaires de préparer pendant un an des stratégies appropriées pour approcher le secteur privé. Le fait d'égaler les sources de financement du secteur privé pourrait doubler et même tripler le montant offert par le gouvernement en vertu de ce fonds. Ceci aidera les étudiants du N.-B. qui fréquentent les établissements d'enseignement postsecondaire du N.-B. et aidera ces établissements à attirer plus d'étudiants du N.-B. **(Voir tableau à la page suivante.)**

<table>
<tr><th>Recommandations du Groupe de travail</th><th>Réponse du gouvernement</th></tr>
<tr><td></td><td>Détails financiers sur le Fonds de bourses d'études paritaires de 1 million de dollars<table><tr><td>Année</td><td>$ correspondant aux $ du secteur privé</td></tr><tr><td>2002-03</td><td>500,000 $</td></tr><tr><td>2003-04</td><td>1 million de dollars</td></tr></table></td></tr>
<tr><td></td><td></td></tr>
<tr><td>Recommandation 10

Élabore une politique visant à encourager les entreprises à investir dans une formation des employés qui présenterait des avantages mutuels.</td><td>Alphabétisation Nouveau-Brunswick, Entreprises Nouveau-Brunswick, Formation et Développement de l'emploi et Investissements et Exportations continueront de travailler avec les employeurs afin d'encourager l'apprentissage des employés.</td></tr>
<tr><td></td><td></td></tr>
<tr><td>Recommandation 11

Adopte des programmes d'exonération partielle de remboursement des prêts pour les étudiants qui décident de travailler au Nouveau-Brunswick durant la période de remboursement de leurs prêts.</td><td>Le gouvernement continuera d'examiner cette option.</td></tr>
<tr><td></td><td></td></tr>
<tr><td>Recommandation 12

Accorde au ministère de l'Éducation la responsabilité de collaborer avec le Conseil du premier ministre sur la condition des personnes handicapées, afin de proposer des mesures pour permettre aux personnes handicapées d'accéder davantage à l'éducation postsecondaire.</td><td>Le gouvernement reconnaît qu'il faudrait augmenter le taux de participation des personnes handicapées, et le Conseil du premier ministre sur la condition des personnes handicapées travaillera plus étroitement avec le ministère de l'Éducation, le ministère de la Formation et du Développement de l'emploi et les établissements d'enseignement postsecondaire afin de mettre au point des stratégies visant à répondre à ces besoins.</td></tr>
<tr><td></td><td></td></tr>
</table>

Recommandations du Groupe de travail	Réponse du gouvernement
Recommandation 13 Le gouvernement améliore la qualité et l'usage des données postsecondaires concernant les tendances et facteurs en matière d'accessibilité, de mobilité et de rétention scolaire.	Le ministère de l'Éducation ainsi que Formation et Développement de l'emploi croient que les données sont importantes pour élaborer une politique sur l'éducation postsecondaire et ils croient également que les étudiants ont besoin d'une meilleure information pour faire de meilleurs choix de cours. Les deux ministères travailleront avec la Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes pour étudier diverses méthodes permettant d'améliorer la collecte des données. Ceci comprend les statistiques sur les étudiants, de même que la satisfaction des étudiants qui fréquentent les établissements d'enseignement postsecondaire ainsi que le degré de succès de l'employabilité des diplômés, entre autres.
Recommandation 14 Le gouvernement se charge d'organiser des tables rondes coopératives périodiques et d'assurer le suivi des recommandations formulées. Chacune de ces tables rondes traiterait de questions particulières concernant les transitions et regrouperait des représentants d'universités, de collèges, d'établissements privés, d'employeurs, du gouvernement et d'écoles de la maternelle à la douzième année.	Le ministère de l'Éducation invitera les principaux intervenants à participer à des discussions afin de trouver des solutions à des enjeux communs et de tirer profit des possibilités dont peut profiter le secteur de l'enseignement postsecondaire.
Recommandation 15 Les établissements postsecondaires fassent tout leur possible pour renouveler leurs efforts dans leur appui aux transitions des étudiants.	Les établissements d'enseignement postsecondaire seront invités à appuyer la transition des élèves entre l'école secondaire, les établissements d'enseignement postsecondaire et le milieu de travail. Le gouvernement encouragera les établissements d'enseignement postsecondaire à améliorer les pratiques et les mécanismes actuels servant d'appui aux transitions des apprenants (par ex. le transfert des crédits, l'évaluation et la reconnaissance des acquis, les programmes coopératifs, et autres).

Recommandations du Groupe de travail	Réponse du gouvernement
Recommandation 16 Le gouvernement, les établissements d'enseignement et les partenaires de l'industrie augmentent les sources d'information accessibles aux étudiants pour les aider à faire des choix de carrière éclairés.	La province élargira la collecte de l'information sur le marché du travail et l'établissement des profils sur le marché du travail. Il s'agira également d'une composante importante dans la stratégie de promotion de l'éducation postsecondaire et du site Web.
Recommandation 17 Le gouvernement et les établissements d'enseignement élaborent de nouveaux programmes d'études et autres qui incluent les compétences relatives à la carrière et les expériences de carrière.	Le ministère de l'Éducation améliora l'information sur les carrières et les compétences relatives à la carrière dans le programme d'éducation de la maternelle à la douzième année. De plus, de concert avec le ministère de la Formation et du Développement de l'emploi, il encouragera les établissements d'enseignement postsecondaire à incorporer davantage d'expériences relatives aux compétences professionnelles dans leurs programmes.
Recommandation 18 Le gouvernement, les établissements d'enseignement et les partenaires de l'industrie élaborent d'autres stratégies de recrutement et de rétention pour les domaines où il y a d'importantes pénuries de main-d'œuvre.	Le gouvernement améliora ses stratégies de recrutement et de rétention des diplômés dans les secteurs clés. Le gouvernement croit que la meilleure façon de retenir les diplômés est de promouvoir un climat favorable à la création de nouveaux emplois, et il le fera par l'entremise de son programme de croissance économique.

Section

3

Investissement total dans les nouvelles mesures d'accès à l'enseignement postsecondaire par le gouvernement

L'investissement total dans les nouvelles mesure d'accès à l'enseignement postsecondaire par le gouvernement, qui seront offertes en réponse au rapport du Groupe de travail sur l'accessibilité à l'éducation postsecondaire, est :

1re année (2001-2002)	2,70 millions ($)
2e année (2002-2003)	1,38 million ($)
3e année (2003-2004)	2,06 millions ($)
Total	**6,14 millions ($)**